

Ce qui m'intéresse le plus, c'est le rapport ombre-lumière, que ce soit en noir et blanc ou en couleur.

Après *Apocalypse Now*, j'ai réalisé que la couleur était mon véritable et seul élément. Léonard de Vinci disait que les couleurs sont les enfants du noir et blanc, et moi je ne pourrais jamais vivre sans enfants.

Vittorio Storaro

Dans *Libération*, 15 octobre 2003

n° **126**
Nov. 2003

activités AFC



Association Française
des directeurs de
la photographie
Cinématographique

Membre fondateur
de la fédération
européenne IMAGO

► Vues de Montréal : la Viper et l'Origin, deux caméras HD non compressées

Dans le cadre des échanges professionnels entre la CST et la province du Québec (Canada) et répondant à l'invitation du Festival international nouveau cinéma nouveaux médias Montréal (FCMM) et du Programme de perfectionnement professionnel du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ), la CST, l'AFC et Thomson ont présenté les essais réalisés en commun avec la nouvelle caméra cinéma numérique Viper "FilmStream".

Le FCMM, dont la 32^{ème} édition s'est déroulée du 9 au 19 octobre à Montréal, est animé depuis sa création par Claude Chamberlan, dirigé par Luc Bourdon et se tient en majeure partie dans le complexe cinématographique Ex-Centris que préside Daniel Langlois, concepteur du logiciel d'effets spéciaux Softimage.

Le festival présentait cette année, entre autres sections, une programmation de premiers longs métrages, d'œuvres de cinéastes plus confirmés, de courts métrages, portraits ou documentaires dont un "Regard" sur la situation de l'Iran d'aujourd'hui, une sélection plus particulièrement dédiée au jeune public, deux rétrospectives des cinéastes Werner Herzog et Jiri Barta et un forum de rencontres public-professionnels composé d'ateliers-conférences sur la HD. L'un d'entre eux proposait une présentation de la caméra Viper de Thomson (France) et d'un prototype de la caméra Origin de Dalsa (Canada).

Dans un premier temps, Franck Mougenot, responsable marketing chez Thomson, fit une description des différentes caractéristiques de la caméra Viper (voir page 2) et donna les bases du concept "FilmStream" :

amener l'image brute des CCDs en postproduction, c'est-à-dire ne pas traiter l'image dans la caméra et l'enregistrer telle quelle sans compression. Franck présenta les différents enregistreurs compatibles avec ce format, y compris un "magasin numérique" (mémoire RAM) rendant la Viper complètement autonome. Un comparatif entre les supports d'enregistrement compressés (sur bande comme cela se fait actuellement en HD) et l'enregistrement "FilmStream" (disque dur ou mémoire) fait apparaître un rapport 10 quant à la quantité d'informations restituées en postproduction, cette caméra offrant une plus grande latitude/liberté de travail sur l'image.

Après un bref aperçu des conditions dans lesquelles ces essais furent réalisés par les directeurs de la photographie de l'AFC (Jean-Jacques Bouhon, Jean-Noël Ferragut, Dominique Gentil, Willy Kurant, Dominique Le Rigoleur) suivirent, en "avant-première mondiale!", une première projection en 35 mm des images tournées sur support argentique, puis des mêmes images tournées avec la Viper et reportées sur film, et enfin une projection en numérique HD des seules images de la Viper.

Après que Pierre-William Glenn eut insisté sur le gain de qualité non négligeable que procure la HD non compressée dans le domaine de la captation d'images (définition, dynamique de l'image et rendu des couleurs) comparé à ce que l'on connaît aujourd'hui de la HD, les images captées avec la Viper furent projetées une deuxième fois, passant rapidement et en alternance pour chacun des plans du 35 mm au numérique HD. Les questions des professionnels québécois, dont un joli parterre de directeurs de la photo qui s'étaient déplacés à 9 heures 30 un lundi matin de week-end prolongé d'"Actions de grâce", s'il vous plaît, furent à la hauteur de l'intérêt suscité par la vision de ces essais. La CST et l'AFC devraient les présenter à Paris très prochainement.

La deuxième partie de l'atelier fut animée par John Coghill et Lucien Ion, respectivement directeur et responsable de la recherche chez Dalsa Digital Cinema, qui énoncèrent les particularités du système de captation des images de la caméra Origin dont ils ont conçu le prototype (voir ci-contre). Des essais projetés uniquement en numérique HD permirent de se faire une idée de la qualité de restitution des images que procure cette caméra, images dont le rendu, de par leur résolution et leur dynamique, dépasse largement ce qui

Caméra Viper de Tomson :

Capteurs

9,2 millions de pixels

Résolution

1920(H)x1080(V)

Image 2/3"

Sensibilité ±320 ISO

Formats

16/9^{mes} et 2,37:1 natifs

Vitesses

24 à 60 images/s

Sortie RVB 4:4:4 10-bit log

Poids 4,3kg

Caméra Origin de Dalsa :

Capteur

8,2 millions de pixels

Résolution

4046(H)x2048(V)

Image comprise entre le

35 mm "full" et le 24 x 36 mm

Sensibilité ±175 ISO

Format 2:1

Monture 35 mm PL

Système de visée optique

Sortie RVB 4:4:4 12-bit log

nous est proposé couramment.

Pour conclure, si la qualité qu'offriront demain aux directeurs de la photographie ces nouveaux systèmes de captation numérique haute définition marque, dans leur domaine, un réel progrès en matière de création et d'obtention des images, il semble qu'il nous faille rester vigilant, à l'avenir, quant à leur postproduction et leur restitution en HD sur grand écran. En effet nous avons pu constater sur place des différences de rendu significatives entre les essais tels qu'ils furent projetés à Montréal et les mêmes images telles que nous les avons étalonnées à Paris par projecteur et moniteur HD interposés. Différences dues, sans doute, aux projecteurs eux-mêmes, selon leur marque, à la manière dont ils sont installés avec plus ou moins de rigueur dans les salles, mais aussi, et dans une plus large mesure, à la transparence même du processus que suivent nos images durant leur traitement. Celle-ci ne devrait-elle pas passer par l'utilisation systématique d'interfaces et de tables de conversion ad hoc que proposeraient fabricants et prestataires - de la caméra au projecteur via la chaîne de postproduction - permettant à ces mêmes images de franchir ces différentes étapes de la façon la plus lisible et cohérente possible ? Cohérence, lisibilité et transparence sans lesquelles, aux yeux des directeurs de la photo que nous sommes et dont l'une des toutes premières tâches consiste, avec un maximum de liberté, à participer aux choix à la fois artistiques, techniques et économiques, le pari du numérique ne sera jamais totalement gagné.

Point crucial qui devrait être l'un des nombreux sujets de réflexion au sein de la CST (et de l'AFC) et l'une des préoccupations majeures du département Image-Prise de vues, en relation avec les autres départements concernés.

(Jean-Noël Ferragut, AFC, membre du département Image-Prise de vues de la CST)

► L'AFC est heureuse d'accueillir un nouveau membre associé : TranspaBry

Nous vous présenterons ce loueur de matériel électrique dans une prochaine Lettre. Notez dès maintenant ses coordonnées :

Transpabry, c/o Studio SFP, 2, avenue de l'Europe, 94366 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 48 82 15 25 - Fax : 01 48 82 21 12 - E-mail : transpabry@transpalux.com

Sites Internet : www.transpalux.com et www.lagruie.com

Mercis

Au FCMM, à Lucille Demers, responsable du programme de perfectionnement professionnel au STCVQ, ainsi qu'à notre confrère québécois Daniel Vincelette pour leur très chaleureux accueil lors de ce court séjour à Montréal.

Luc Pagès

Nouvelle adresse pour vos envois de courriels :
Luc.est@laposte.net

Rappel à tous nos membres, actifs, associés, consultants :
N'oubliez pas de nous faire part des récents changements de vos coordonnées, adresse, téléphone, fax, courriel, site Internet...

festivals

Palmarès du Festival international nouveau cinéma nouveaux médias

Montréal

Louve d'or: Osama de Siddik

Barmak (Afghanistan)

Prix du scénario :

Depuis qu'Otar est parti de

Julie Bertucelli (France)

Prix du public :

Les Yeux secs de Narjiss

Nejjar (France, Maroc)

Prix du documentaire :

Hush ! de Victor

Kossakovsky (Russie).

► **Aigues-Mortes** par Robert Alazraki

Le festival d'Aigues-Mortes s'est très agréablement terminé pour la septième fois dimanche 28 septembre.

J'ai eu beaucoup de plaisir à faire partie du jury, à voir des films d'une grande diversité de sujet, de traitement et d'ambition. Et de me prouver encore une fois que le talent n'est pas en relation avec les moyens de production. Deux regrets quand même. D'abord le manque de spectateurs, surtout en voyant l'intérêt de ceux qui viennent, et de trop nombreux génériques remerciant toute l'équipe (évidemment à la place d'un salaire).

J'en profite pour remercier l'équipe du festival, efficace et chaleureuse.

Le palmarès

Prix Mouviz (Voir le site Internet mouviz.com) : *Look at The Passion* de Jean-Yves Bernard

Prix du public : *C'était pas la guerre* d'Alexandrine Brisson

Prix Atelier numérique : *Brainstorm* de Alex et Niko

Prix Sacem : ex æquo *Paroles, paroles* de Ron Dyens et *C'était pas la guerre* d'Alexandrine Brisson

Premier prix Ecran Libre 7 : *Paraboles* de Rémi Bezançon.

école

Ecole nationale supérieure

Louis-Lumière

7, allée du Promontoire

93161 Noisy-le-Grand Cedex

Tél. : 01 48 15 40 10

www.ens-louis-lumiere.fr

► **Louis-Lumière : Evènements en novembre**

Mercredi 12 novembre (17 h-19 h) : conférence et projection des travaux de Karen O'Rourke, artiste multimédia

Le travail de Karen O'Rourke (Maître de conférences en art et communication à l'Université de Paris 1) s'intéresse à la communication interculturelle, aux réseaux, aux bases de données et aux systèmes narratifs et émergents.

Cette manifestation s'inscrit dans le cycle de Conférences consacré aux questions de la spatialisation sonore, animé par Gérard Pelé et Laurent Millot, enseignants.

Plus d'informations sur le travail de Karen O'Rourke sur le site :
<http://perso.wanadoo.fr/korourke/>

Mercredi 19 novembre (17 h-19 h) : rencontre avec William Klein

L'école Louis-Lumière accueillera le plasticien, cinéaste et photographe pour une manifestation qui sera animée par Guy Mandery, enseignant à l'Ecole. Elle débutera par la projection de *Contacts* (1983, 13 mn) et d'un court métrage inédit et sera suivie d'un débat avec la salle.

Avec *Contacts*, William Klein réalise un film-pilote qui prend pour sujet la planche de contact du photographe et met l'accent sur ce moment décisif du processus créatif qu'est l'" editing ". Pendant que la caméra de banc-titre parcourt les clichés, l'auteur commente en voix off les circonstances de la prise de vue, et les raisons de son choix final.

Samedi 29 novembre, de 11 h à 17 h, l'Ecole Louis-Lumière ouvrira ses portes : Visites guidées et découvertes des équipements de l'école, expositions de photos, projections de films 35 mm et documentaires, démonstrations et conférences avec les enseignants et les élèves.

.....

► **La Petite prairie aux bouleaux** de Marceline Loridan-Ivens, photographié par Emmanuel Machuel

« Le film de Marceline Loridan est un film d'une très grande pudeur. Cela n'enlève rien à la force et à l'émotion qu'il dégage. Il convenait, à mon sens, de mettre en œuvre une photographie qui n'aille pas à l'encontre de cette retenue. Les contraintes que nous avons dû accepter de la part de la direction du camp ont porté sur le nombre de participants, aucun projecteur accroché (donc tout sur pied) plus quelques interdits concernant certains lieux du camp. L'important était de savoir tout cela à l'avance, ce qui fut le cas. Ce qui ne fut pas tourné à Birkenau, mais à Cracovie et à Paris, devait donc, sauf hiatus, découler du même style nécessairement imposé à Birkenau.

En vue du meilleur gonflage possible (S16 à l'origine) j'ai utilisé trois pellicules (Kodak 7248, 7274, 7279) afin de profiter toujours du meilleur rendu des optiques quant à la définition. Tout cela est technique, nous étions là pour cela. Surtout Marceline a fait preuve d'un courage admirable. »

.....

► **Michel Vaillant** de Louis-Pascal Couvelaire, photographié par Michel Abramowicz

Etant actuellement en tournage, Michel nous écrira un texte à paraître dans la prochaine Lettre.

► **Les Sentiments** de Noémie Lvovsky, photographié par Jean-Marc Fabre

► **Histoire de Marie et Julien** de Jacques Rivette, photographié par William Lubtchansky

« J'ai commencé à tourner *Marie et Julien* de Jacques Rivette le lundi 11 août 1975 avec Leslie Caron et Albert Finney. Au bout de deux jours de tournage, le film s'est définitivement arrêté, le metteur en scène étant tombé malade.

J'étais le seul à avoir gardé le synopsis ainsi que la première feuille de service. Je les avais prêtés à une journaliste qui faisait un travail sur Rivette; elle les lui montra, il décida de reprendre le film, ce fut *Histoire de Marie et Julien* avec Emmanuelle Béart et Jerzy Radziwilowicz qui commença le 7 octobre 2002.

Les trois quarts du film ont été tournés dans une maison de banlieue parisienne ; connaissant Rivette depuis assez longtemps, je sais qu'il est très difficile d'avoir des précisions sur le découpage avant d'entamer une séquence, il est donc très important de trouver un système qui permette d'être prêt en lumière assez rapidement. J'ai résolu le problème en faisant un équipement très poussé de la maison. Celle-ci devant être complètement refaite après le tournage, j'ai pu, avec l'aide de la déco, percer mur et plafond pour préparer les passages de câbles, installer des barres au plafond d'une façon permanente déguisées en tuyau de chauffage avec des prises femelles tous les cinquante centimètres. Toute la maison a été ainsi préparée ce qui a rendu le travail aussi facile qu'en studio.

Les séquences " jour " ont été principalement éclairées par les fenêtres, les séquences " soir et nuit " plutôt avec des projecteurs à Fresnel. J'ai fait une photo à effet assez dense, ce qui était le principe de lumière défini avec le metteur en scène.

J'ai utilisé une caméra Platinum avec une série de Primo et un zoom 17,5-75

Sur la scène :

François Catonné, AFC
a créé les lumières de la
pièce *La Guerre* de 2000 ans
de Kateb Yacine mise en
scène par Med Hondo,
réalisateur mauritanien avec
lequel il a tourné trois films.
Du 27 octobre au 30 novembre
au Théâtre Gérard Philippe
à Saint-Denis

pour une séquence. Pellicule Kodak 5274, laboratoire LTC avec Patrick Crussy. Toujours Jim Howe et André Atelian à la lumière et à la machinerie. »

► **La Petite prairie aux bouleaux** de Marceline Loridan-Ivens, photographié par Emmanuel Machuel (lire le texte d'Emmanuel sous la rubrique *avant-première*)

.....

► **CNC : Horizons 2004**

▷ **Les priorités ministérielles pour 2004**

1. Soutien aux œuvres et aux entreprises amplifié et diversifié à travers le compte de soutien.

La réforme de la taxe vidéo

Dès le 1^{er} juillet 2003 l'assiette de la taxe vidéo n'est plus le chiffre d'affaire des éditeurs mais celui des détaillants. Cette réforme fera passer le produit de la taxe vidéo de quelque 18 M d'euros en 2003 à 40 M d'euros en 2004.

La création de fonds d'aides à la production par les collectivités locales

Le Gouvernement souhaite favoriser la création de fonds d'aides à la production cinématographique par les collectivités locales, qui pourront intervenir par le biais de subventions ou d'avances remboursables. L'Etat, à travers le compte de soutien du CNC, encouragera ces initiatives en abondant les fonds apportés par les collectivités locales, dans la limite d'un plafond budgétaire global de 10 M d'euros au niveau national. Les premiers de ces fonds pourront entrer en activité dès le 1^{er} janvier 2004.

Localiser les films en France

Le gouvernement va mettre en place, au 1^{er} janvier 2004, un système de crédit d'impôt applicable aux films français tournés dans l'Hexagone.

Les sociétés de production de films agréés par le CNC bénéficieront d'un crédit d'impôt dont le plafond pourrait être situé à 500 000 euros par film. Cette somme sera déduite du résultat imposable des sociétés de production ou, si ce résultat est trop faible, la maison de production recevra un chèque versé

directement par les services fiscaux. Les producteurs pourront désormais déduire les dépenses techniques de la fabrication d'un film, à condition qu'elles soient localisées en France.

Accroissement du budget de l'avance sur recette et de l'aide au développement

En 2004, les moyens dévolus au mécanisme d'avance sur recettes, pour l'aide aux films de qualité progresseront de 0,5 M d'euros pour atteindre 21,2 M d'euros, après avoir crû de 2 M d'euros en 2003, ce qui donne +13,5% d'augmentation sur deux ans.

Le montant de la recherche et développement du secteur du cinéma, sera porté en 2004 de 1,3 M à 3 M d'euros.

2. L'accent sur le patrimoine et l'international grâce à la dotation du ministère en crédits culture gérés par le CNC.

Action patrimoniale : première priorité

Le projet de constituer sur le site du 51, rue de Bercy un pôle de référence pour la mémoire cinématographique et la cinéphilie est confirmé. Ce pôle se constituera autour de la Cinémathèque française, transférée à Bercy et associée à la Bibliothèque du film (BiFi). Pour ce projet, les crédits connaîtront en 2004 une croissance de 1,8 M d'euros, pour atteindre 11,35 M d'euros de crédits totaux sur cette opération.

Une antenne des Archives françaises du film (AFF) sera installée à la Bibliothèque nationale de France. En 2004, 400 000 euros seront consacrés aux travaux nécessaires à cette opération.

Les leviers de la co-production internationale sont renforcés avec une dotation budgétaire en hausse de 6% pour Eurimages, passant de 4 M à 4,248 M d'euros; et une progression de la dotation aux autres aides aux co-productions avec l'étranger, de 1,76 M à 1,88 M d'euros (près de +7%).

Déconcentration des crédits amenant les Directions régionales de l'action culturelle à gérer en direct notamment l'ensemble des soutiens aux festivals. les crédits consacrés au développement culturel et aux spectacles croîtront - tous domaines confondus - de 3,2% et ceux attribués aux enseignements, de 2,3%.

▷ **Le contexte économique en 2003 pour le cinéma et l'audiovisuel**

1. Recul de la fréquentation cinématographique

Selon les dernières estimations du CNC, la fréquentation cinématographique atteint 124,2 millions d'entrées sur les neuf premiers mois de l'année 2003, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 2002. Le tassement de la fréquentation cinématographique associe des origines structurelles (arrivée à maturité du renouvellement du parc fondé sur les multiplexes, nouvelle concurrence du DVD...) et une composante conjoncturelle (cette baisse caractérise la plupart des pays européens). Dans ces conditions, la fréquentation devrait être proche de 175 millions d'entrées, soit une diminution de 5 % par rapport à 2002. Cette baisse de la fréquentation n'affecte pas significativement les performances des films français. La part de marché des films français est estimée à 38,3 % sur les neuf premiers mois 2003, contre 38,6 % sur les neuf premiers mois 2002. Sur les 12 derniers mois, la part de marché des films français est estimée à 34,0 %. La part des films américains est estimée à 52,8 % contre 49,9 % en 2002. Sur les 12 derniers mois la part de marché des films américains est estimée à 51,6 %.

2. Progression des recettes publicitaires des chaînes de télévision

Les investissements publicitaires bruts dans les médias progressent de 3,9 % sur les huit premiers mois 2003 pour atteindre 9,7 milliards d'euros.

3. Marché de la vidéo à maturité

La croissance du marché de la vidéo reste soutenue grâce au développement du DVD. Environ 36 % des foyers français seront équipés de lecteur DVD de salon fin 2003. Les ventes au détail de VHS et de DVD ont progressé de 11 % par rapport à 2002 pour atteindre 818,5 M d'euros sur les huit premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires des éditeurs vidéo devrait connaître une croissance de 15 % en 2003.

▷ **Le budget total 2004**

Accroissement des crédits destinés au cinéma et à l'audiovisuel.

Le budget pour les interventions du CNC, pour 2004, s'élève à 504,27 M d'euros.

Ce budget total (frais de gestion inclus) est alimenté, d'une part, par le compte de soutien au Cinéma et à l'Audiovisuel (pour 94 %) et, d'autre part, par les crédits budgétaires du ministère de la Culture hors crédits déconcentrés (pour 6 %).

Le compte de soutien est en hausse de 5,87 %.

Les crédits gérés par le CNC et provenant du ministère de la Culture, sont en hausse de 0,4 %.

▷ **Le compte de soutien Cinéma et Audiovisuel**

1. Les recettes du compte de soutien

Le compte de soutien du cinéma et de l'audiovisuel, 475,65 M d'euros en 2004, est alimenté par trois principales sources de recettes :

La taxe sur le prix des places de cinéma : 107,17 M d'euros (+ 0,5 %)

La taxe sur les diffuseurs télévisuels : 326,49 M d'euros (+1,22 %)

La taxe sur les éditeurs : 40 M d'euros (+122 %).

2. La répartition du compte de soutien Cinéma

La dotation du compte de soutien Cinéma (hors frais de gestion) passe de 229,11 à 246,79 M d'euros, soit une augmentation de + 7,7 %.

Le soutien automatique s'élève à 152,9 M d'euros (+ 4,7 %).

Le soutien sélectif s'élève à 93,9 M d'euros (+ 12,9 %).

3. La répartition du compte de soutien Audiovisuel (COSIP)

Le soutien automatique s'élève à 161,03 M d'euros (+ 9 %).

Le soutien sélectif s'élève à 45,95 M d'euros (- 11,3 %).

Le fonds de garantie des prêts bancaires de l'IFCIC à destination du secteur est maintenu à 6 M d'euros.

▷ **Les crédits du ministère de la Culture et de la Communication**

Les dotations d'interventions du ministère de la Culture se répartissent en :

Crédits centraux, gérés par le CNC, 28,62 M d'euros (+ 0,4 %)

Crédits déconcentrés estimés à 9,87 M d'euros (développement culturel et spectacles : + 3,23 % ; enseignements : + 2,29 %).

1. La répartition des crédits centraux

Actions patrimoniales 1,832 M d'euros

Aides aux coproductions étrangères 122 000 euros

Programme Eurimages 248 000 euros.

2. Les dotations d'investissement

Hors crédits d'intervention, le CNC bénéficie par ailleurs de dotations d'investissement pour un montant total, en 2004, de 5,59 M d'euros.

Ces dotations d'investissement sont destinées :

A la poursuite du plan de restauration des films anciens : 3 M d'euros

Au renouvellement des équipements de La fémis : 600 000 euros

Aux travaux de sécurité et de conservation réalisés aux Archives françaises du film : 1 million d'euros

Aux travaux de sécurité d'urgence réalisés par les AFF : 250 000 euros

A la numérisation du fonds d'Images de la culture : 300 000 euros

A l'installation et aux équipements du site des AFF à la BNF : 400 000 euros.

le CNC

.....

► Fuji

Festival du film de Sarlat

Sarlat, Festival de longs et courts métrages, lieu de prolifiques échanges entre lycéens / cinéastes en herbe (ils sont 400 environ, venus de toute la France) et réalisateurs, directeurs de la photographie, monteurs, producteurs etc., chevronnés (ils sont environ 400 aussi), se déroulera du 4 au 8 novembre.

Thème de cette 12^{ème} édition : le documentaire, illustré et accompagné notamment par Chris Marker, Jacques Perrin, Eric Valli.

Parmi les avant-premières proposées, retrouvez, entre autres :

Le Soleil assassiné d'Abdelkrim Balhoul, photographié par Charlie Van Damme, *Après vous (A fleur de peau)* de Pierre Salvadori, photographié par Gilles Henry, *Qui a tué Bambi* de Gilles Marchand, photographié par Pierre Milon, *Pas sur la bouche* d'Alain Resnais, photographié par Renato Berta, *Dissonance* de Jérôme Cornuau, photographié par Stéphane Cami.

Et pour vous restaurer entre deux appétits cinéphiles, Fujifilm vous invite les mercredi 5 et vendredi 7 novembre à l'un de ces dîners célébrant « L'Art de vivre ».

Brest

Fujifilm sera également présent au Festival du Film Court de Brest qui se déroulera du 8 au 16 novembre prochain. A cette occasion, un prix sera décerné à la meilleure collaboration réalisateur - directeur de la photographie. Et chacun repartira avec un cadeau !

Le réalisateur se verra offrir 4000 euros en pellicules et le directeur de la photographie un appareil numérique Fujifilm.

nos associés

Contact à Sarlat

Christophe Zimmerlin :

06 07 45 10 41

Contact à Brest

Annick Mullatier :

06 08 22 35 65

Villeurbanne

Trois jours pour découvrir 30 films représentatifs d'une année du court métrage français + un hommage à Stan Brakhage + les documentaires de Jacques Mitsch + un carte blanche à Claude Duty +++... le prix Fuji de la première œuvre. Du 14 au 23 novembre, rendez-vous au 24^{ème} Festival du film court de Villeurbanne.

Fuji Tous Courts

La prochaine séance aura lieu le mardi 18 novembre au Cinéma des Cinéastes à partir de 18 h 00. En avant-goût du programme pas encore définitif :

Y'a pas de raison de s'énerver de Franck Villette, photographié par Hamouti Laggoune et produit par Visual Motion

Werner de Rémi Bénichou, photographié par Pierre Mazard et produit par Izard et Compagnie.

► **Kodak**

Festival européen du Court Métrage de Brest du 8 au 16 novembre 2003

Kodak dote le Grand Prix du Court Métrage de la Ville de Brest composé de prestations de nombreuses industries techniques. Le vainqueur se verra remettre un prix d'un montant de 3 000 euros en pellicule de prise de vues.

Si vous souhaitez rencontrer les jeunes talents ou assister aux nombreuses projections, n'hésitez pas à nous contacter. Nous faciliterons vos démarches.

Par ailleurs, si vous êtes de passage le samedi 15 novembre, contactez-nous pour participer au rendez-vous traditionnel que Kodak organise dans une petite crêperie située en bord de mer. Vous pourrez ainsi établir un contact privilégié avec l'ensemble des réalisateurs tout en partageant un moment convivial.

Festival du Film de Sarlat

Joignez-vous à nous le jeudi 6 novembre 2003 lors du dîner professionnel du Festival du Film de Sarlat organisé par Kodak.

Vous pourrez assister à l'Atelier lumière en compagnie de Jimmy Glasberg le jeudi 6 novembre. L'atelier sera suivi du dîner des professionnels réunissant réalisateurs, producteurs, techniciens, comédiens... présents à Sarlat.

Dans le cadre du partenariat avec Sarlat, Kodak dote le Prix Kodak du Court

Contacts à Brest

Nathalie Cikalovski
06 07 17 16 82
ou Fabien Fournillon
06 61 90 58 67

Contact à Sarlat

Thierry Perronnet
06 07 08 55 57

Métrage d'une valeur de 1 525 euros.

Kodak vous invite à assister à l'avant-première professionnelle du film lauréat du Prix de la Caméra d'Or 2003 : *Reconstruction*

Ce film réalisé par Christopher Boe sera projeté à l'Elysée Biarritz le jeudi 27 novembre 2003 à 20 heures.

Un cocktail dînatoire suivra la projection, vous pourrez ainsi rencontrer l'ensemble de la profession et poursuivre vos discussions dans un cadre convivial.

Si vous souhaitez assister à cette avant-première, vous pouvez confirmer dès maintenant votre venue auprès d'Anne-Marie Servan au 01 40 01 46 15.

Elysée Biarritz
22-24, rue Quentin-Bauchart, Paris 8^{ème}
Parking et Métro Georges V

► GTC

Vient de sortir *Le Chien, le général et les oiseaux*, merveilleux film d'animation de Francis Nielsen sur un scénario de Tonino Guerra (scénariste de Fellini, Tarkovsky, Angelopoulos...). Film-poème pour les jeunes et surtout pour les toujours-jeunes. Dernier film reporté sur pellicule par GTC Numérique, avec *La Prophétie des grenouilles* de Jacques-Rémi Gireird (sortie début décembre) et qui porte à 13 le nombre de longs métrages d'animation ainsi traités depuis la création du département en 1997, incluant notamment *Kirikou et la sorcière* de Michel Ocelot et *Les Triplettes de Belleville* de Sylvain Chomet.

.....

► **Préservation et mise en valeur du patrimoine audiovisuel et cinématographique**

Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, a confié à Hubert Astier une mission sur l'organisation de la préservation et mise en valeur du patrimoine audiovisuel et cinématographique français.

Hubert Astier devra proposer, pour la numérisation des fonds, une sauvegarde intégrale ou partielle des archives, effectuer des préconisations techniques, analyser les cadres juridiques adéquats, chiffrer ces opérations et envisager

l'opportunité d'un rapprochement, dans le domaine des archives, entre l'INA et le CNC. Son rapport doit être rendu « dans le courant du premier semestre 2004 », selon la lettre de mission du ministère.

(D'après Le Monde du 27 septembre 2003)

► **Deux mesures d'aide au financement des films seront votées avant la fin de l'année**

Le gouvernement va mettre en place, au 1^{er} janvier 2004, un système de crédit d'impôt applicable aux films français tournés dans l'Hexagone. C'est une manière d'importer des mécanismes fiscaux existant chez nos voisins européens.

Les sociétés de production de films agréés par le CNC bénéficieront d'un crédit d'impôt dont le plafond pourrait être situé à 500 000 euros par film. Cette somme sera déduite du résultat imposable des sociétés de production ou, si ce résultat est trop faible, la maison de production recevra un chèque versé directement par les services fiscaux. Les producteurs pourront désormais déduire les dépenses techniques de la fabrication d'un film, à condition qu'elles soient localisées en France.

Ce crédit d'impôt, s'il rencontre un vrai succès, pourrait représenter davantage que les 23 millions d'euros prévus par Bercy. Les derniers arbitrages sur les chiffres (plafond et pourcentage) doivent encore être avalisés par le gouvernement.

En attendant l'application de cette mesure, de nombreux producteurs devraient attendre le mois de janvier pour commencer leur tournage en France, puisqu'une mesure de transition - permettant le démarrage des films une fois reçu l'agrément du CNC, sans attendre le 1^{er} janvier - n'a pas été acceptée par les pouvoirs publics.

Pour l'heure, ce crédit d'impôt ne concerne que le cinéma et ne s'applique pas à l'audiovisuel. Pourtant la télévision, France 2 en tête, délocalise de plus en plus le tournage des téléfilms et des fictions lourdes. Selon les statistiques du CNC, 27 % des téléfilms sont tournés hors de France.

Par ailleurs, les entreprises des différents secteurs des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel pourront bénéficier, là encore dès le 1^{er} janvier 2004, d'une exonération de la taxe professionnelle.

Dans ce cas, cette mesure concerne très directement l'Ile-de-France, où 80 % de

De nouveaux statuts pour la

Cinémathèque française

Cette fois-ci a été la bonne : après une première tentative infructueuse le 24 juin, la réforme des statuts de la Cinémathèque française a été votée à 93 %.

Pour continuer à recevoir le soutien financier de l'Etat (qui via le CNC apporte 80 % du budget de la Cinémathèque), l'institution devait s'engager à concentrer ses activités sur le site du 51, rue de Bercy, clarifier ses rapports financiers et moderniser ses statuts.

Le Monde, 24 septembre 03

ces entreprises (laboratoires, pellicule, location de matériel de tournage, postproduction...) sont installées.

Les deux mesures, le crédit d'impôt et la possibilité d'exonération de la taxe professionnelle, seront votées avant la fin de l'année au Parlement, dans la loi de finances rectificative ou comme amendement à la loi de finances initiale.

(Nicole Vulser)

Le Monde, 15 octobre 2003

► Us et abus dans l'audiovisuel

En interrompant *Star Academy*, les intermittents s'en sont pris à un symbole de la dérive de leur régime : c'est tout le système des boîtes de production qui est mis en cause. Les témoignages, tous anonymes, sont légion : ici, une standardiste est intermittente du spectacle. Ailleurs, c'est la secrétaire ou le gardien. Là, c'est carrément le patron, lui-même, qui, à chaque nouvelle production, se déclare "intermittent". « C'est simple », soupire un réalisateur, « aujourd'hui les Assedic sont les sponsors des boîtes de prod. »

Et les arnaques à l'Assedic sont multiples. Un des arrangements les plus fréquents : sur un mois de travail, l'intermittent est déclaré 10 jours, et le reste est payé par les Assedic.

Autre exemple : le paiement d'une partie du salaire en droits d'auteur, qui n'entrent pas dans le calcul des Assedic. Plus vicieux : « On accepte, pour 20 jours de travail, de n'être payé que 1 200 francs (183 E) par jour, témoigne un chef opérateur. En échange, la boîte de prod ne déclare que 10 jours, mais à 2 400 francs (366 E) par jour. » Soit une grosse indemnité chômage à la clé.

Chacun y trouve d'ailleurs à peu près son compte : les intermittents de la télé sont plutôt bien payés et ont moins de difficultés que dans le spectacle vivant à atteindre la barre fatidique des 507 heures.

Selon Bernard Gourinchas, qui mène actuellement, à la demande du ministère de la Culture, une mission sur les abus du recours à l'intermittence, l'audiovisuel ne doit pas devenir « le bouc émissaire » du débat. Mais il reconnaît que « de mauvaises habitudes ont été prises ». Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture, envisage quant à lui de décerner un « label de bonne conduite » aux boîtes de prod qui n'abusent pas des intermittents. Et les

Asavoir

100 000

C'est le nombre d'intermittents relevant d'un régime spécifique d'assurance chômage. 35 000 dépendent de l'annexe 8, qui couvre les professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et de la radio. 65 000 dépendent de l'annexe 10, celle du spectacle vivant.

Déficit

En 2002, la différence entre cotisations versées et allocations allouées était négative de 828 millions d'euros (contre 646 millions en 2000). Chiffres contestés par la CGT, syndicat majoritaire dans les professions du spectacle, et les coordinations d'intermittents.
(suite page 16)

chaînes publiques n'auront le droit de sous-traiter qu'avec ces sociétés.

Reste les intermittents employés par l'audiovisuel public. France-Télévisions qui compte quelque 2 000 intermittents annonce la régularisation de nombre d'entre eux, notamment à France 3. (*Raphaël Garrigos*)

Libération, 20 octobre 2003

► Une lutte qui cherche à rebondir

Certains intermittents voient dans leur intervention sur le plateau de *Star Academy* l'ultime sursaut d'un mouvement en bout de course. A ce jour, hormis le Lieu unique à Nantes et le théâtre des Treize Vents à Montpellier, tous les centres dramatiques et scènes nationales ont entamé leurs saisons comme si de rien n'était. A l'évidence, si on fait scrupuleusement le détail des troupes, la mobilisation est en perte de vitesse. Les actions comme celle menée samedi à La Plaine-Saint-Denis relèvent plus du désarroi que de l'acte politique.

Parallèlement à ces coups médiatiques, la réflexion s'est pourtant bien poursuivie. Les intermittents, indépendamment de tout syndicat, ont élaboré un nouveau modèle possible d'indemnisation où ils remplacent les annexes 8 et 10 par une annexe unique, rétablissent le seuil de 507 heures sur douze mois nécessaires à l'affiliation, et remettent en vigueur la date anniversaire pour le réexamen de leurs dossiers par l'Unedic. Depuis septembre, les rencontres avec les spectateurs se sont multipliées. La manifestation, forme traditionnelle de revendication sociale, ne semble plus en phase avec un mouvement qui prône désormais davantage la réflexion et le dialogue.

Devant le silence persistant du ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, les intermittents en sont réduits à penser dans leur coin. Après les manifestations estivales, la coordination mise sur la justice.

Les recours en justice, lancés début octobre, portent sur les manipulations de signatures qui ont eu lieu entre la ratification de l'accord en juin, celle de l'avenant signé le 8 juillet et l'agrément donné par le ministère des Affaires sociales, un mois plus tard. A Paris hier, ils n'excluaient pas d'autres actions plus spectaculaires, tout en reconnaissant « l'énorme difficulté à monter de telles opérations ». Avant de rappeler que leur principal objectif est « d'être entendus par le plus grand nombre ». (*Bruno Masi*, *Libération*, 20 octobre 2003)

(suite de la page 15)

27 juin 2003

L'accord, signé à cette date par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, et agréé le 8 août par le gouvernement, réduit de deux mois la période prise en compte pour le calcul des indemnités et modifie la règle mathématique qui en fixe le montant. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier.

«Le milieu du spectacle est habitué à ce qu'on ne touche pas à ses privilèges, on y touche comme à d'autres et c'est ça qu'on appelle la réforme.» Ernest-Antoine Seillière, patron du Medef, le 27 juin.

Employeurs

Selon l'Unedic, France 3 arrive en tête des employeurs, suivi de Radio France, de France 2, de l'Opéra de Paris et de la société de production de Luc Besson, Europa Corp. Ce classement ne prend en compte que les employeurs directs, ce qui exclut les sociétés de production sous-traitantes, telles Endemol et Expand.
Libération, 20 octobre 2003

► **Entre les urnes et les fusils**

Un cinéphile chasse l'autre : Gonzalo Sanchez de Lozada, dit " Goni ", pionnier du cinéma en Bolivie et président démissionnaire est remplacé par le fondateur de la Cinémathèque bolivienne, Carlos Mesa Gisbert, vice-président appelé à sauver les institutions démocratiques du chaos politique.

Carlos Mesa est né à La Paz en 1953, un an après l'insurrection nationaliste. En 1976, Carlos Mesa fonde la Cinémathèque, qu'il préside pendant dix ans. Auteurs de plusieurs ouvrages, il retrace notamment *L'Aventure du cinéma bolivien* et les efforts de ses pionniers, parmi lesquels Goni. Il publie également il y a vingt ans *Présidents de Bolivie : entre les urnes et les fusils*. C'est exactement le dilemme dans lequel se retrouve la société bolivienne, après avoir détenu le record de près de 200 coups d'Etat. Un président cinéphile ne garantit pas le " Happy End ". (*Paulo A. Paranagua*)

Le Monde, 19 octobre 2003

► **Deux articles du quotidien** *Le Monde* retracent, à une semaine d'intervalle, la carrière de deux " artisans " de la lumière au théâtre et à l'opéra, Jean Kalman et Dominique Bruguière (*Le Monde*, 1^{er} et 7 octobre 2003).

Jean Kalman a créé les lumières du *Salomé* de Richard Strauss, mis en scène par Lev Dovin, actuellement à l'Opéra-Bastille. Il a " accompagné " Peter Brook, Hans Peter Cloos, Pierre Audi, Robert Carsen, Peter Stein... De son métier, il dit : « De l'art ? Nous faisons des métiers d'artisanat. L'art est ailleurs. Nous sommes au service de textes, d'œuvres. Se hisser au niveau de ce que ceux-ci disent est déjà beaucoup. » Comment définir ce métier ? « On devrait dire éclairagiste, mais cela fait un peu " lampiste ". Alors, en France, on écrit simplement, au crédit des spectacles : " Lumières ". En Anglais, c'est plus chic : " Lightening Designer "... » Pas de lumière sans espace créé par un scénographe ou un décorateur : « Je ne pense pas que les lumières soient une fin en soi. Elles sont au service d'un contenu. Mais j'aime travailler avec le plasticien Christian Boltanski. » Découpe-t-il cet espace avec précision ? « J'ai l'impression que je fais tout l'inverse. Souvent je laisse aller, plus que je ne dirige, le trait lumineux comme un coup de brosse large sur la toile. Je laisse faire le hasard, l'accident, et j'utilise parfois des techniques " défendues " ou peu orthodoxes. » Le hasard peut

transfigurer la lumière elle-même, comme lors du fameux *Mahabharata* de Peter Brook présenté au festival d'Avignon en 1985 : « Nous avons certes répété les lumières en pleine nuit, dans les décors naturels de la carrière Callet, à Boulbon. Mais la surprise a été totale lorsque l'aube s'est levée à l'issue de la première représentation du *Mahabharata*. L'insolente beauté naturelle de l'aurore a été une gifle. »

Si pour Jean Kalman la lumière n'existe que par les espaces (et les corps) sur lesquels elle s'accroche, Dominique Bruguère, elle, la définit ainsi : « C'est un volume. La matière lumineuse est volume. Une architecture et du temps. La lumière est histoire de temps. » Répétant ces jours-ci *Variations sur la mort* mise en scène par Claude Régy, elle a travaillé avec Antoine Vitez, Patrice Chéreau, Jérôme Deschamps, Luc Bondy... « Mes maîtres, Vitez ou Régy, ne m'ont pas seulement introduit à l'art théâtral, ils m'ont appris une éthique. La conviction que ce que nous faisons est absolument vital. Vitez disait qu'un acteur n'entre pas sur le plateau sans un couperet au-dessus de la tête. Une question de vie ou de mort. » Pour les spectacles de Claude Régy, des éclairages en contre-jour, contrastés, des pénombres. Avec la complicité du scénographe Daniel Jeanneteau : « Daniel le dit lui-même : les dispositifs qu'il crée n'existent que par la lumière. En lumière de service ça ne ressemble à rien. »

Choisir de créer les lumières, c'est, pour Dominique Bruguère, choisir de se mettre elle-même dans l'ombre : « On ne peut retrancher cette dimension de mon travail. Au demeurant, je suis très abstraite. Je ne suis pas dans la psychologie, ni même dans la dramaturgie, mais dans le volume et le temps. »

sommaire

activités AFC	p.1
festivals	p.4
école	p.4
film en avant-première	p.5
films AFC sur les écrans	p.6
le CNC	p.7
nos associés	p.11
revue de presse	p.13

« *Quand on va vers l'ombre, on peut aller immensément loin, plus peut-être que lorsqu'on va vers la lumière.*

Plus on approche l'ombre, plus on a de choses en main. On va vers l'infini. »

Dominique Bruguère